

Accueil Extrascolaire d'Ursy



REGLES DE VIE

A tout moment :

- Je suis poli (e) et gentil (le) avec les animatrices et avec mes camarades et je les respecte
- Je ne dis pas de gros mots, d'insultes et je ne me moque de personne
- Je ne tape pas et je ne mords pas
- En cas de conflit, je m'exprime par la parole. Si je n'y parviens pas, je vais voir une animatrice
- Je suis attentif (ve) aux diverses consignes qui me sont données et je les respecte
- J'aide mes camarades et je suis à l'écoute des besoins de chacun
- Je ne vole pas
- Je mets mes déchets à la poubelle
- Je reste sous la surveillance des animatrices et je ne sors pas des locaux de l'AES sans leur autorisation (toilettes)
- Si j'ai besoin d'être écouté et entouré, je demande à une animatrice de m'aider
- J'ai le droit d'exprimer mes besoins et mes émotions, mais sans que les autres en pâtissent
- J'ai le droit de donner mon avis et de poser des questions

Au vestiaire :

- Je range soigneusement mes affaires à la place qui m'est attribuée
- Je prends soin de mes affaires et de celles des autres
- Je ne me chamaille pas
- J'enfile mes chaussons en arrivant à l'AES

Dans les locaux de l'AES :

- Lorsque j'arrive à l'AES ou que je quitte l'AES, je salue les animatrices présentes
- Je prends soin du matériel de l'AES et de tout ce qui est mis à ma disposition pour m'amuser, car j'en suis responsable
- Je range le matériel utilisé lorsque j'ai terminé
- Je me déplace tranquillement, sans courir
- Je peux parler normalement et rire, mais je ne dois pas crier
- Je m'exprime poliment et en respectant les autres

- J'ai le droit de choisir mon activité
- Je participe, dans la mesure du possible, aux activités communes qui me sont proposées
- J'ai le droit de m'amuser et de jouer, mais sans importuner les autres

Lors de trajets Ecole-AES/AES-Ecole :

- Après l'école, je me rends tout de suite au point de rencontre de l'AES (sous l'auvent de la buvette du terrain de foot)
- Je salue les animatrices présentes au point de rencontre
- Je me déplace en rang par deux
- Je fais le trajet calmement, sans bousculer mes camarades
- Je ne mange pas de sucreries avant le repas
- Je respecte mon environnement

Durant les activités extérieures :

- Je suis attentif (ve) aux consignes transmises
- J'ai un comportement respectueux envers les animatrices et mes camarades
- Je respecte et prends soin de l'environnement (bâtiment, nature)
- Je ne quitte pas le groupe de l'AES
- J'informe l'animatrice quand je vais aux toilettes et quand j'en reviens

Salle à manger :

- Je me lave les mains au savon avant de passer à table
- J'ai un comportement respectueux envers les animatrices et mes camarades
- Je mange calmement
- Je parle sans élever la voix
- Je lève la main pour poser une question
- Je mange proprement et me tiens correctement à table
- Je demande la permission pour me lever de table
- Je ne joue pas avec la nourriture et m'efforce de goûter à tout
- Je participe aux tâches demandées
- Je vais me laver les dents quand l'animatrice me désigne (la bouche et les mains si nécessaire)

Aux toilettes :

- Je tire la chasse d'eau
- Je laisse les toilettes aussi propres que je les ai trouvées
- Je me lave les mains avec du savon après mon passage aux toilettes

Je fréquente l'Accueil extrascolaire et dois donc respecter ce règlement. Si tel n'est pas le cas, les mesures suivantes seront prises en fonction de la gravité et de mon insistance à ne pas écouter :

- 1/ L'enfant est séparé du reste du groupe pour qu'il puisse se calmer et réfléchir
- 2/ L'enfant accomplit une tâche pour l'intérêt de tous
- 3/ Un avertissement écrit (feuille rouge) est donné pour signature aux parents. Si l'équipe socio-éducative remarque un changement positif durable du comportement de l'enfant, les parents en sont également avisés (feuille verte)
- 4/ Sans amélioration, la responsable de l'AES contacte la famille, et une entrevue peut être programmée au besoin
- 5/ Après **plus de 2 avertissements**, le Conseil communal est avisé de la situation par la responsable de l'AES. Il peut prendre les décisions suivantes (les parties sont préalablement entendues) :
 - ✓ Suspension provisoire
 - ✓ Exclusion définitive

**J'ai pris connaissance des règles, et des mesures éventuelles et je m'engage à les respecter durant toute l'année scolaire.
Je suis d'accord, ainsi que mes parents, de faire en sorte que mon comportement soit toujours le meilleur possible pour que la vie à l'AES soit agréable pour chacun.**

Lieu et date :

Signature des parents :

.....

Signature de/des l'enfant(s) :

.....

Merci de nous retourner la page 3 du présent document signé et daté lors de l'inscription de votre/vos enfant(s) à l'AES Ursy ou avant la rentrée scolaire.